



NETTE DIVERGENCE ENTRE CONSTRUCTION NEUVE EN HAUSSE ET ENTRETIEN – RÉNOVATION EN RECUL

Les mises en chantier de logements continuent de croître comme celles des locaux, portées par les bâtiments agricoles, alors que l'activité entretien – rénovation est en recul.

Page 3

Chiffre d'affaires Bâtiment : après une quasi-stagnation en 2025, l'activité serait en hausse en 2026

page 2

Indicateurs clés

page 3

Vue d'ensemble Construction

page 4

Zoom : Innovation et besoins en compétences dans le Bâtiment en Bretagne

page 5

Revue thématique : Canicules, adapter les territoires et les infrastructures à une nouvelle réalité climatique

page 6

La carte du mois : Croissance démographique et consommation brute d'espaces en Bretagne : quelles dynamiques territoriales ?

page 7

Les actualités

page 8

En cette rentrée 2026, la situation de la filière Construction apparaît **mitigée** (recul des ventes de logements neufs, activité entretien-rénovation en baisse pour le 2^{ème} trimestre consécutif, activité TP en baisse ...). Pourtant, **la construction neuve confirme ce mois-ci l'amélioration** engagée depuis la fin de 2025 en Bretagne, portée uniquement par le redressement du logement neuf. Cette reprise se traduirait par un rebond du chiffre d'affaires Bâtiment en 2026, après une quasi-stagnation en 2025. Elle demeure toutefois contrastée : l'activité liée à la construction de locaux reste atone et principalement portée par le secteur agricole, quand sur le marché de l'entretien-rénovation, la baisse d'activité se confirme.

Les conditions de reprise restent aussi soumises à plusieurs incertitudes : le niveau des taux d'intérêt, les contraintes budgétaires, les conditions climatiques (et les arrêts sécheresse qui impactent les activités) ainsi que l'évolution des aides à la rénovation (suppression de certaines monogestes du dispositif MaPrimeRénov') peuvent encore peser sur les décisions des ménages et des maîtres d'ouvrage.

Au-delà de ces évolutions conjoncturelles, les entreprises du Bâtiment doivent également répondre à des transformations qui devraient durablement modifier leurs activités. **L'innovation est déjà présente dans les entreprises bretonnes**, mais reste souvent peu formalisée et insuffisamment accompagnée. Les besoins en compétences et en formation constituent notamment un frein à sa mise en œuvre.

Enfin, **l'adaptation au changement climatique apparaît comme un enjeu majeur pour la filière**. Les épisodes de chaleur observés en Bretagne rappellent que les besoins concernent désormais aussi bien les bâtiments que les infrastructures et les espaces publics ce qui pourrait à terme soutenir l'activité entretien-rénovation et le secteur des Travaux Publics.

Chiffre d'affaires Bâtiment Bretagne : après une quasi-stagnation en 2025, l'activité serait en hausse en 2026, portée par la construction neuve et la hausse des prix

En 2025, le chiffre d'affaires Bâtiment breton a amorcé un atterrissage après plusieurs années de forte contraction du neuf, avec une activité de construction neuve de logements qui se stabilise, et une activité entretien-rénovation qui ralentit mais reste positive. En 2026, la tendance s'accentuerait nettement grâce à un net rebond du logement neuf, porté par la reprise des mises en chantier et des prix orientés à la hausse, malgré des aléas sur le contexte économique et politique national et international.

Chiffre d'affaires Bâtiment 2025 et prévisions 2026 – chiffres clés Bretagne

	2025	2026
Chiffre d'affaires Bâtiment	12,6 Md€	13,4 Md€
Croissance annuelle en valeur	+0,4 %	+6,4 %
Croissance annuelle en volume	+1,6 %	+3,8 %
Part entretien – rénovation	56 %	53 %

Le chiffre d'affaires Bâtiment en 2025 : atterrissage après les années de crise de la construction neuve et de forte dynamique de l'entretien – rénovation.

En 2025, le chiffre d'affaires lié à la construction neuve de logements s'inscrit en quasi-stabilité, à -0,2 % en valeur, après deux années de fort recul (-10,9 % en 2023 et -9,4 % en 2024). Dans le même temps, le chiffre d'affaires de la construction neuve de locaux recule de nouveau, à -3,5 % en valeur, pénalisé par les incertitudes économiques et géopolitiques qui continuent de freiner les décisions d'investissement des entreprises et maîtres d'ouvrage publics.

En ce qui concerne l'activité entretien-rénovation, le chiffre d'affaires progresse encore en 2025 (+1,8 % en valeur, après +3,5 % en 2024). Ce tassement s'explique notamment par la faiblesse des ventes de logements anciens, l'instabilité des dispositifs d'aide à la rénovation, ainsi que par un climat d'incertitudes économiques qui conduit à différer les projets de travaux tant côté particuliers que maîtres d'ouvrage privés et publics.

Au total, le chiffre d'affaires Bâtiment progresse de +0,4 % en 2025 en valeur.

En 2026, le chiffre d'affaires du Bâtiment serait en nette hausse en valeur, porté par la dynamique de la construction neuve et une hausse des prix.

En 2026, les marchés de construction neuve (logements et locaux) renoueraient avec la croissance, portés par les mises en chantier et les autorisations enregistrées ainsi que par la hausse des prix : la construction neuve de logements progresserait fortement (+20,8 % en valeur) et celle de locaux plus modérément (+1,3 %). En ce qui concerne l'activité entretien – rénovation, celle-ci serait en très légère hausse (+0,7 % en valeur) de nouveau pénalisée par le climat d'incertitude, la faiblesse des ventes dans l'ancien et l'instabilité des dispositifs d'aide. Au total, le chiffre d'affaires Bâtiment afficherait un net rebond en 2026 (+6,4 % en valeur, dont +2,5 % d'effet-prix et donc +3,8 % en volume). Au niveau national, les prévisions anticipent une hausse de +1,8 % en volume.

Par ailleurs, plusieurs aléas pèsent sur l'activité à venir. À la hausse : fin du cycle municipal, soutien à l'investissement locatif, dynamique économique bretonne et besoins en logements. À la baisse : hausse des taux d'intérêt, contexte international, contraction budgétaire nationale (commande publique, modification dispositifs d'aides type MaPrimeRénov'...), et niveau des prix de l'immobilier, de la construction et du foncier.

Repères

12,6 Md€

Chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur Bâtiment en Bretagne en 2025

+0,4 %

Croissance du chiffre d'affaires Bâtiment en 2025 (en valeur)

Traitement : Cellule Economique de Bretagne, données arrêtées à fin avril 2026

INDICATEURS CLÉS

CONSTRUCTION NEUVE : ACCÉLÉRATION POUR LE LOGEMENT, LÉGER REBOND POUR LES LOCAUX, PORTÉ PAR LE SECTEUR AGRICOLE

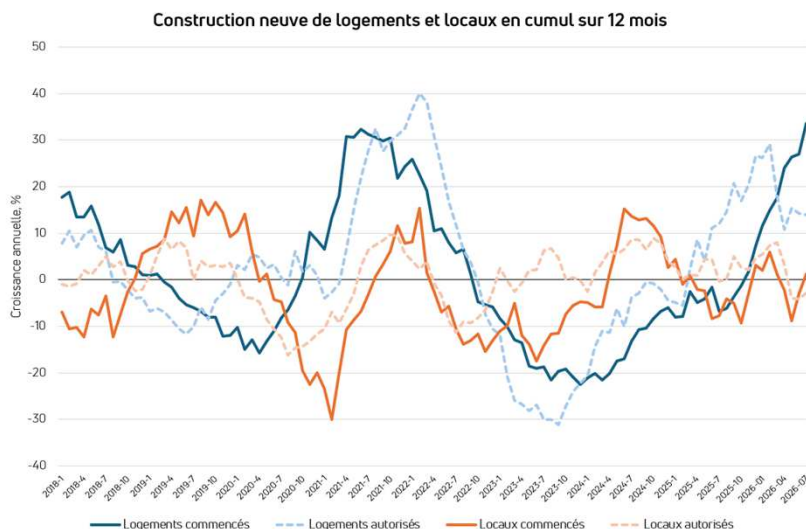
À fin juillet 2026, 25 300 logements ont été mis en chantier en Bretagne, soit une hausse de +33,6 % en cumul 12 mois (contre +27,0 % sur un an à fin juin), plus forte qu'au niveau national (+18,7 %). La Bretagne, 2^{ème} région française en termes d'évolution après l'Île-de-France, affiche une nette croissance depuis fin 2025, portée principalement par le logement collectif (+41,0 % sur un an) puis l'individuel pur (+29,6 % sur un an) mais également par l'individuel groupé, de nouveau en positif depuis 3 mois (+10,0 % sur un an). La reprise semble se confirmer après une période 2024-2025 de faible activité.

Tous les départements bretons connaissent désormais une hausse des mises en chantier sur 12 mois, allant de +19,0 % en Ille-et-Vilaine à +66,5 % dans le Morbihan. Tous les marchés sont en hausse, sauf l'individuel groupé dans les Côtes d'Armor.

S'agissant des permis de construire, ils restent en forte hausse en Bretagne à fin juillet 2026 (+13,9 % cumul 12 mois par rapport à la même période de l'année dernière, contre +14,2 % en juin), grâce à une demande bien orientée sur les marchés de l'individuel pur (+33,4 %) et du collectif (+9,8 %). Les autorisations de logements individuels groupés sont au contraire en recul (-18,3 % sur un an) après plusieurs mois de hausse. Les baisses des taux des crédits immobiliers (intervenues en 2025) et l'extension du PTZ aux maisons individuelles neuves et à l'ensemble du territoire peuvent expliquer en partie ces évolutions même si tous les permis ne se transforment pas en mises en chantier.

Du côté des autorisations, trois départements enregistrent des hausses hormis le département des Côtes d'Armor (-0,8 % sur un an à fin juillet), pénalisé par le logement collectif ainsi que par l'individuel groupé, marché également en recul en Ille-et-Vilaine (-30,9 %) et dans le Morbihan (-9,1 %). Les autorisations de logements individuels purs

***Avertissement :** À compter de mars 2026, les données sur la construction neuve de locaux non résidentiels sont produites à partir du dispositif Sitadel3, qui remplace Sitadel2. Ce nouveau dispositif révisé légèrement les données publiées. En outre, les secteurs d'activité présentés dorénavant sont en cohérence avec les quatre destinations indiquées dans le tableau actuel des surfaces du Cerfa Demande de permis de construire.



sont en forte hausse dans tous les départements tandis que les autorisations de logements collectifs sont en recul partout sauf en Ille-et-Vilaine (+42,0 %), qui porte la dynamique régionale.

Après plusieurs mois de recul, la construction neuve de locaux affiche de nouveau une croissance positive à fin juillet 2026 : sur 12 mois glissants, 1,489 million de m² ont été commencés à fin juillet 2026 (+1,2 %* contre -3,0 % à fin juin), en-deçà du rythme national (+7,0 %). Les bâtiments agricoles (+25,5 %), les bureaux (+25,0 %), les bâtiments publics (+13,8 %) sont en hausse tandis que les autres secteurs sont en baisse. Hors secteur agricole, l'activité reste dégradée (-7,3 %). Les évolutions sont très positives dans les Côtes d'Armor (+30,6 %) et dans les Finistère (+9,4 %), mais en recul en Ille-et-Vilaine (-16,6 %) et dans le Morbihan (-3,7 %). Pour les surfaces autorisées, la dynamique est en revanche négative avec des m² autorisés en baisse de -2,8 % sur 12 mois à fin juillet, comme au niveau national (-5,7 %). Hors agricole, la situation est encore plus dégradée (-12,4 %).

ACTIVITÉ ENTRETIEN – RÉNOVATION : NOUVEAU REcul AU T2 2026

Au deuxième trimestre 2026, l'activité entretien – rénovation en Bretagne est de nouveau en recul, à -2,0 % en volume sur un an, après -1,1 % au premier trimestre. Cette dégradation s'observe sur les deux marchés, avec un recul de -1,7 % pour la rénovation de logements (contre -1,5 % au T1), et une bascule dans le négatif à -3,5 % pour la rénovation de locaux (contre +0,7 % au T1) pour la 1^{ère} fois depuis fin 2020.

Au niveau national l'activité est encore plus défavorablement orientée, avec un recul de -3,3 % au T2 après -2,6 % au T1 2026,

LES VENTES DE LOGEMENTS NEUFS TOUJOURS EN BAISSÉ AU T2 2026

Au 2^{ème} trimestre 2026, les ventes en bloc affichent un léger recul, à environ 3 000 ventes sur 4 trimestres contre environ 3 100 ventes au trimestre précédent. Sur un an, les nombre de réservations à la vente pour les particuliers est en plus fort recul de -18,8 % en Bretagne, contre -2,2 % en France.

Les mises en vente sont quasi-stables (+0,1 %), à environ 4 800 mises en vente en cumul sur 4 trimestres au T2, contre environ 4 700 mises en vente à la fin du trimestre précédent. Un léger redémarrage des mises en vente est observé depuis deux trimestres. De fait, l'offre commerciale atteint son plus haut niveau à 8 421 logements.

VUE D'ENSEMBLE CONSTRUCTION

Bretagne

France

Sources : DREAL Bretagne – Sit@del3, Acoiss-Urssaf, Insee - Sirene, Dares, France Travail, Sgfgas, FNTF, Unicem

Bâtiment résidentiel – construction neuve

Logements mis en chantier	↑ +33,6%	25 300 lgts	↑ +18,7%	299 800 lgts
Situation à fin juillet 2026 Cumul 12 mois (évol 1 an), en date réelle estimée (DRE)				
Logements autorisés	↑ +13,9%	30 100 lgts	↑ +5,7%	370 400 lgts
Situation à fin juillet 2026 Cumul 12 mois (évol 1 an), en date réelle estimée (DRE)				

Bâtiment résidentiel – commercialisation

Réservations de logements par particuliers (indiv + coll)	↓ -18,8%	801 lgts	↓ -2,2%	17 447 lgts
Au 2 ^e trimestre 2026 (évol 1 an)				
Encours de logements (indiv + coll)	↑ +4,2%	8 421 lgts	↑ +1,3%	125 438 lgts
A la fin du 2 ^e trimestre 2026 (évol 1 an)				
Prix des logements collectifs	↓ -4,4%	4 417 €/m²	↑ +1,1%	4 996 €/m²
Au 2 ^e trimestre 2026 (évol 1 an)				

Bâtiment résidentiel - Prêts à taux zéro

Travaux liés à l'éco-PTZ	↓ -5,5%	57,1 M€	↓ -10,3%	586,29 M€
De janvier à la fin du 1 ^{er} trimestre 2026 (évol 1 an), en M€				

Bâtiment non résidentiel - construction neuve

Surface de locaux mis en chantier	↑ +1,2%	1 489 mill. m²	↑ +7,0%	20 988 mill. m²
Situation à fin juillet 2026 Cumul 12 mois (évol 1 an), en milliers de m², en date de prise en compte (DPC)				
Surface de locaux autorisés	↓ -2,8%	2 642 mill. m²	↓ -5,7%	35 835 mill. m²
Situation à fin juillet 2026 Cumul 12 mois (évol 1 an), en milliers de m², en date de prise en compte (DPC)				

Entretien-rénovation

Évolution de l'activité au 2ème trimestre 2026	↓ -2,0%		↓ -3,3%	
Au 2 ^e trimestre 2026 (évol 1 an)				
Évolution de l'activité – Logements	↓ -1,7%		↓ -3,1%	
Au 2 ^e trimestre 2026 (évol 1 an)				
Évolution de l'activité – Bâtiments non résidentiels	↓ -3,5%		↓ -3,7%	
Au 2 ^e trimestre 2026 (évol 1 an)				

Travaux Publics

Activité récente	↓	-39	↓	-36
Au 2 ^e trimestre 2026 (comparaison moyenne de longue période, solde d'opinion)				
Prévisions d'activité	↓	-31	↓	-34
Au 3 ^e trimestre 2026 (comparaison moyenne de longue période, solde d'opinion)				
Carnets de commandes	↑ +0,2 mois	4,4 mois	↓ -0,7 mois	6,7 mois
Au 2 ^e trimestre 2026 (évol 1 an)				

Matériaux

Production BPE	↑ +4,2%	2 529 104 m3	↓ -3,6%	31 619 977 m3
Production de BPE à fin mai 2026 Cumul 12 mois, en m3				
Production Granulats	↑ +5,3%	22 564 kt	↓ -3,0%	265 239 kt
Production de Granulats à fin mai 2026 Cumul 12 mois, en milliers de tonnes				

Appareil de production

Emplois salariés dans la construction	= -0,0%	84 169 sal.	↓ -1,3%	1 584 884 sal.
A la fin du 1 ^{er} trimestre 2026 (évol 1 an)				
Intérimaires Construction	↓ -2,7%	6 731 ETP	↓ -3,4%	123 835 ETP
Moyenne 12 mois à fin juin 2026 (évol 1 an)				
Demandeurs d'emplois Bâtiment et Travaux Publics (cat. A)	= -1,0%	7 577 DEFM	↓ -1,4%	203 048 DEFM
Au 2 ^e trimestre 2026 (évol 1 an)				

Attention : A compter de mars 2026, les données sur la construction neuve de locaux non résidentiels sont produites à partir du dispositif Sitadel3, qui remplace Sitadel2. Ce nouveau dispositif révisé légèrement les données publiées. En outre, les secteurs d'activité présentés dorénavant sont en cohérence avec les quatre destinations indiquées dans le tableau actuel des surfaces du Cerfa Demande de permis de construire. D'autres améliorations attendues dans l'année permettront de diffuser des variables des Cerfa non disponibles dans Sitadel2.

Zoom : Innovation et besoins en compétences dans le Bâtiment en Bretagne

Dans un contexte marqué par les transitions environnementales et numériques, les évolutions réglementaires et les difficultés de recrutement, l'innovation constitue un enjeu majeur pour les entreprises du Bâtiment. Afin de mieux comprendre les pratiques d'innovation, les freins rencontrés par les entreprises et leurs impacts sur les compétences et les métiers, la Cellule Économique de Bretagne a conduit une étude financée par le Conseil régional de Bretagne, la DREETS Bretagne, la FFB Bretagne, la CAPEB Bretagne et la Fédération SCOP BTP Grand Ouest, en partenariat avec la CIBTP Grand Ouest, Constructys Bretagne, le GREF Bretagne et France Travail.

Une innovation présente mais peu formalisée

Une majorité des entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête menée par la Cellule Économique de Bretagne ont déclaré mettre en place des innovations (78 %). Pourtant, celles-ci restent le plus souvent peu formalisées et s'inscrivent dans le quotidien des entreprises. Par ailleurs, il faut noter que plus de la moitié des entreprises innovantes (52 %) déclarent ne bénéficier d'aucun accompagnement dans leurs démarches.

Les innovations mises en place répondent avant tout à des enjeux très concrets : mieux organiser l'activité, gagner du temps, améliorer les conditions de travail ou répondre aux évolutions réglementaires et environnementales. Elles s'inscrivent davantage dans une logique d'amélioration continue que de rupture technologique.

Qui accompagne les entreprises bretonnes du Bâtiment dans leur démarche d'innovation ?



78 %
des entreprises
déclarent mettre en place
des innovations

Les bénéfices de l'innovation sont bien identifiés mais sa mise en œuvre reste complexe

67 % des salarié.es expriment de la curiosité ou de l'enthousiasme vis-à-vis de l'innovation

Les résultats de l'enquête ont montré que les bénéfices perçus de l'innovation apparaissent comme un véritable levier d'engagement.

Principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'innovation



Manque de compétences et de formation



Manque de temps



Besoin d'accompagnement



Difficultés d'usage

Les dirigeant.es d'entreprises mettent principalement en avant les gains de productivité, l'amélioration de l'organisation, les gains de temps ou encore la qualité des réalisations tandis que les salarié.es soulignent davantage les effets sur les conditions de travail, notamment la réduction de la pénibilité, l'amélioration de la sécurité et une meilleure organisation du travail.

Plusieurs difficultés similaires à la mise en place d'innovations ont été soulignées par les dirigeant.es, et ce, quelle que soit la nature des innovations mises en place, notamment le manque de formation et de compétences.

Source : Étude « Innovation et besoins en compétences dans le Bâtiment en Bretagne » – Cellule Économique de Bretagne – juin 2026

➤ Télécharger le document : [Innovation et besoins en compétences dans le Bâtiment en Bretagne](#)

Revue thématique : Canicules, adapter les territoires et les infrastructures à une nouvelle réalité climatique

Les épisodes de canicule se multiplient et s'intensifient sous l'effet du changement climatique. Au-delà de leurs conséquences sanitaires, ils mettent désormais à l'épreuve le fonctionnement des infrastructures, des réseaux et des services essentiels. Face à cette évolution, plusieurs publications récentes, dont le rapport « Une France du frais » du Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan, le troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3) ainsi que le guide de l'Ademe pour désimperméabiliser les villes ou encore les végétaliser, soulignent la nécessité d'adapter durablement les territoires à des épisodes de chaleur plus fréquents et plus intenses.

Des infrastructures de plus en plus sous tension en raison de la chaleur

Les épisodes de fortes chaleurs entraînent des répercussions croissantes sur les infrastructures et les réseaux. Durant les vagues de chaleur de l'été 2026, plusieurs dysfonctionnements ont été observés sur l'ensemble du territoire français : déformations de chaussées, fissuration d'ouvrages avec une dilatation anormale du métal, surchauffe d'équipements techniques, perturbations sur le réseau ferroviaire liées à la dilatation des rails ou au relâchement des caténaires, ainsi qu'une sollicitation accrue des réseaux d'eau et d'électricité.

La Bretagne n'est plus épargnée

Longtemps perçue comme relativement préservée des fortes chaleurs, la Bretagne est désormais confrontée à des épisodes caniculaires d'une intensité inédite. Lors de la vague de chaleur de juin 2026, plusieurs infrastructures ont été affectées : dégradations localisées de chaussées, surveillance renforcée des réseaux, incident sur un poste électrique dans le Finistère ou encore tensions sur certains services publics. Ces événements illustrent la vulnérabilité croissante du territoire face à des phénomènes climatiques appelés à devenir plus fréquents.

Canicule 2026 : les premiers impacts observés en Bretagne



-  119 000 foyers privés d'électricité dans le Finistère à la suite d'un incident sur un poste électrique lié à la chaleur
-  Record historique de température (41,5 °C) enregistré à Rennes
-  Infrastructures dégradées, un premier chiffrage issu du programme « Côtes d'Armor adaptées au climat de demain » avec l'appui du Cerema estime un surcoût de 530 millions d'euros d'ici à 2050 pour adapter les infrastructures routières du département
-  Restrictions d'eau localisées
-  4 jours de vigilance rouge du 22 au 25 juin 2026

Une adaptation au changement climatique qui dépasse le seul secteur du Bâtiment

Les projections climatiques de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne et de Météo-France montrent que les vagues de chaleur devraient devenir plus fréquentes et plus intenses, avec un nombre d'épisodes susceptible de doubler d'ici 2050. Face à cette évolution, le rapport « Une France du frais » souligne que l'adaptation ne peut plus se limiter au logement et concerne désormais tous les bâtiments et les infrastructures : établissements scolaires et de santé, lieux de travail, espaces publics, infrastructures de transport, réseaux ou encore gestion de la ressource en eau. Cette approche s'inscrit dans les orientations du troisième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC 3), qui encourage notamment l'amélioration du confort d'été des bâtiments publics, la création d'îlots de fraîcheur et le renforcement de la résilience des infrastructures.

Quelques leviers d'adaptation identifiés :

-  Développer la végétalisation urbaine et l'ombrage (façades, toitures)
-  Désimperméabiliser les sols pour favoriser l'infiltration de l'eau
-  Adapter certains matériaux et revêtements aux fortes chaleurs
-  Intégrer les solutions fondées sur la nature (restauration des zones humides, création de parcs ou de corridors végétalisés)
-  Rénover les bâtiments publics

Sources : [HSPC – Améliorer la vie face aux canicules | juillet 2026](#); https://www.franceinfo.fr/environnement/evénements-meteorologiques-extremes/vagues-de-chaleur-canicules/trains-routes-ponts-les-infrastructures-francaises-sont-elles-pretes-pour-affronter-les-fortes-chaleurs_8089034.html | 2026; [PNACC3 | 2025](#); [Désimperméabiliser les villes. Guide opérationnel pour \(re\)découvrir les sols urbains](#), ADEME | 2025

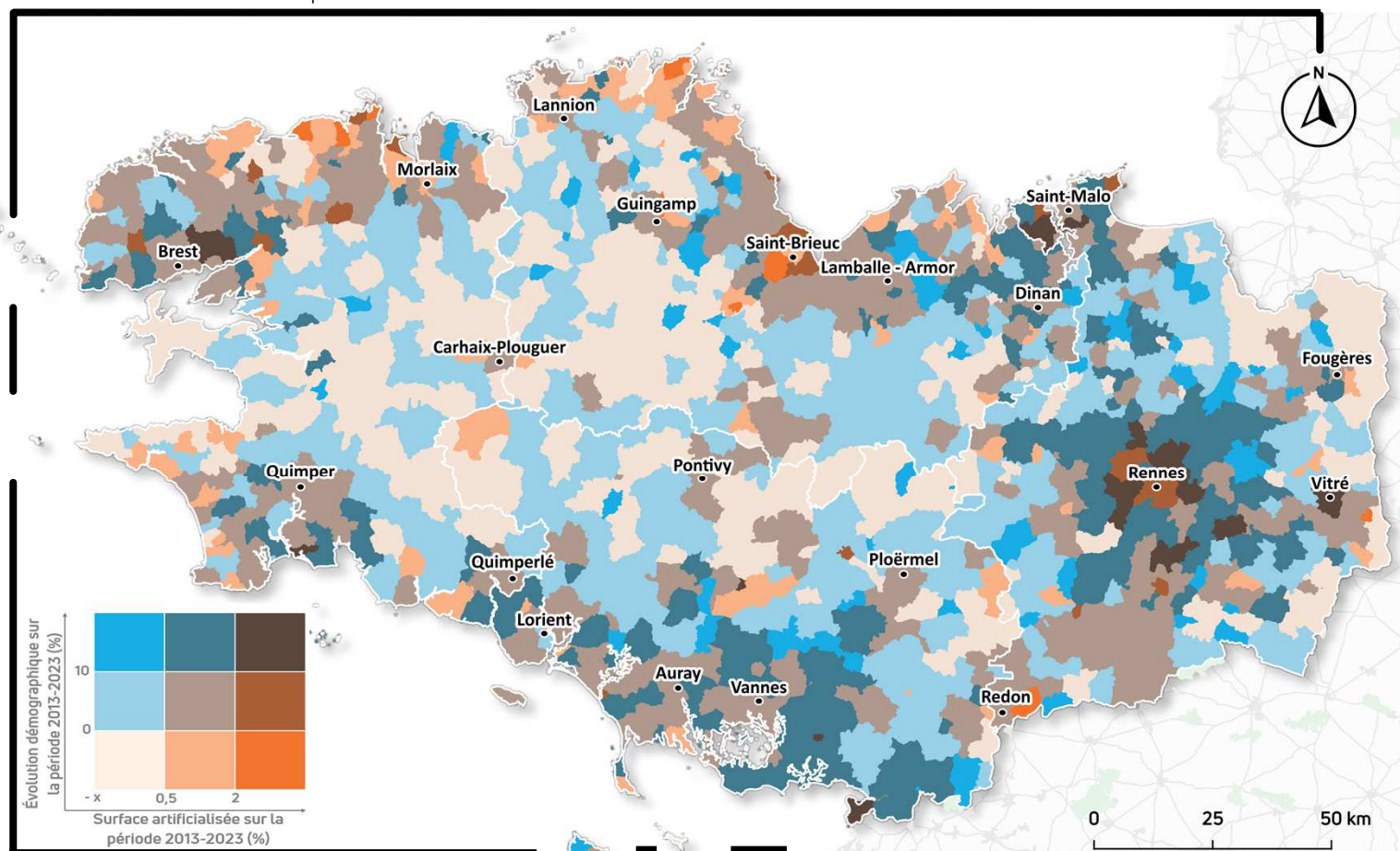
LA CARTE DU MOIS

Croissance démographique et consommation brute d'espace en Bretagne : quelles dynamiques territoriales ?

La cartographie ci-dessous croise l'évolution démographique des communes bretonnes entre 2013 et 2023 avec la consommation brute d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) sur la même période (sans comptabilisation des flux de renaturation). La consommation d'ENAF est rapportée à la surface artificialisée de chaque commune. Sur l'ensemble de la période, environ 17 900 ha auraient été consommés en Bretagne, dont 70 % pour l'habitat (environ 12 200 ha), 20 % pour les activités (environ 3 600 ha), et 9 % pour les infrastructures routières (environ 1 600 ha). La consommation liée aux infrastructures ferroviaires reste marginale (5 ha).

À l'échelle communale, les dynamiques démographiques et la consommation d'espaces apparaissent contrastées. Les communes combinant croissance démographique et consommation d'ENAF importante se concentrent principalement autour des pôles urbains (Guipavas, Gouesnou, Montgermont, Saint-Grégoire, Cesson-Sévigné, etc.) et dans certains secteurs littoraux (Pénestin, Pleurtuit, etc.).

À l'inverse, plusieurs communes rurales cumulent stagnation ou baisse démographique et faible consommation d'ENAF, notamment dans le centre Bretagne. D'autres présentent toutefois une consommation relativement importante d'ENAF malgré une stagnation voire une baisse de leur population comme Plouescat, Roscoff, Pleubian ou Ploufragan. Ces situations montrent que la consommation d'espace n'est pas uniquement corrélée à la dynamique démographique, mais également à d'autres déterminants tels que l'activité économique, les infrastructures ou la disponibilité du foncier.



REPÈRES

17 900 ha

Consommation d'ENAF en Bretagne entre 2013 et 2023

7,5 %

des ENAF consommés en France entre 2013 et 2023 l'ont été en Bretagne (qui représente environ 5 % de la population)

Sources : Consommation brute d'espaces naturels, agricoles et forestiers du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} janvier 2023, CEREMA
Base population historique 2011-2023, INSEE | Traitements et Réalisation : Cellule Économique de Bretagne

Les actualités de la Cellule Économique de Bretagne

Point sur les événements à venir !

WEBINAIRES ORGANISÉS PAR LA CELLULE ÉCONOMIQUE DE BRETAGNE

- Le mardi 22 septembre 2026 de 9h30 à 10h30 :

Découvrez l'Observatoire des Matériaux Biosourcés dans le Bâtiment en Bretagne.

→ Inscriptions ici : <https://forms.gle/mspvknxHLXuCwohN7>



- Le vendredi 16 octobre 2026 de 9h30 à 10h30 :

Restitution de l'étude « Innovation et besoins en compétences dans le Bâtiment en Bretagne

→ Inscriptions ici : <https://forms.gle/twWZZfL5cUQKX3up8>



RÉUNION À VENIR

- Le mardi 29 septembre 2026 de 10h à 12h30 :

Réunion de restitution de l'Observatoire de la Commande Publique BTP - 30^{ème} édition :

- La situation des DMT0 (droits de mutation à titre onéreux) en Bretagne
- Les dépenses BTP des collectivités territoriales en Bretagne
- Analyse du Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et zoom sur l'infructuosité des lots
- Restitution de l'enquête menée au 1^{er} semestre 2026 auprès des maîtres d'ouvrage publics bretons :
 - Opérations de travaux BTP prévues à court terme
 - Grands projets de travaux BTP à l'horizon 2032
- Intervention d'ARO HLM Bretagne : « Réhabilitation du parc social : enjeux régionaux et programme de massification (principes fondateurs et enjeux partagés) »

Avec le concours des membres de la Cellule Économique de Bretagne

Membres fondateurs :



Membres de droit :

Préfecture de la région Bretagne
Conseil régional de Bretagne
Trésorerie Générale
Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF)
Conseil Economique, Social et environnemental régional de Bretagne (CESER)

Banque de France
Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Bretagne (DREETS Bretagne)

Membres actifs :

Aro HLM Bretagne
Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP Banque)
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Finistère

Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne
Fédération du BTP des Côtes d'Armor
Fédération du BTP du Finistère
Fédération du BTP d'Ille-et-Vilaine
Fédération Morbihannaise du BTP

Fédération Ouest des SCOP du BTP
Fédération des Promoteurs Immobiliers Bretagne (FPI Bretagne)
Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction de Bretagne (FDMC)
Fibois Bretagne
Rennes Métropole

Cellule Économique de Bretagne : 7, boulevard Solférino 35000 Rennes

02 99 30 23 51 - contact@institut-veia.fr - www.institut-veia.fr

Directeur de la publication : Guillaume DANJOU - Rédaction, conception et réalisation : Cellule Economique de Bretagne

photo : Instagram emmanuelle_29